BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1946

## 66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

## Ventes et cessions

989 461 512 RCS Narbonne.
**KDO 66.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Adresse :* 24, Boulevard De Creissel Lots 12 & 13, Centre Commercial Bonne Source, 11100 Narbonne.
*Origine du fonds :* Etablissement secondaire acquis par achat au prix stipulé de 105000 EUR.
*Etablissement :* Etablissement secondaire.
*Activité :* Vente de meubles et d'objets de décoration.
*Adresse :* 2 Bis, Rue Des Marchands, 66000 Perpignan.
*Précédent propriétaire :* 818 884 785 RCS Béziers. **KALEIDOS.**
*Date de commencement d'activité :* 1er août 2025.
*Publication légale :* Lagglorieuse.info *du* 19 août 2025.
*Oppositions :* Pour la validation des oppositions, domicile est élu à l'adresse du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet AXYLIS AVOCATS, 417 rue du Lieutenant de Montcabrier, Technoparc de Mazeran, 34500 BEZIERS, choisi en qualité de séquestre.
*Commentaires :* Acte sous seing privé en date du 31/07/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de Pyrénées Orientales le 12/08/2025, Dossier 2025 00040306. Référence : 6604P01 2025 A 02137, Enregistrement : 2 460 €. Adresse de l'ancien propriétaire : 24 Boulevard de Creissel Lots 12 & 13 Centre Commercial Bonne Source 11100 NARBONNE. Adresse du nouveau propriétaire : 24 Boulevard de Creissel Lots 12 & 13 Centre Commercial Bonne Source 11100 NARBONNE. Acte sous seing privé en date du 31/07/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de Pyrénées Orientales le 12/08/2025, Dossier 2025 00040306. Référence : 6604P01 2025 A 02137, Enregistrement : 2 460 €. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..